



**Procès-verbal  
Conseil d'établissement no 5 (année 2021-2022) de l'école Boucher-De La Bruère  
Dans le gymnase  
Le mercredi 23 février 2022**

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)  
Marie-Hélène Mandeville (membre-parent, présidente du CÉ)  
Valérie Contant (membre-parent)  
Élise Bélanger (membre-parent)  
Jacynthe Touchette (membre-parent)  
Janie Deslongchamps (enseignante)  
Anne Perigny (enseignante)  
Caroline Sauvageau (enseignante)  
Linda Tremblay (enseignante)

Membres absents :

Aucun

Visite/public :

Aucun

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté. Il est 17h59.

**2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre**

Élise Bélanger se propose pour être la secrétaire.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par Jacynthe Touchette et appuyé par Anne Perigny.

Ajout : aucun ajout.

**4. Adoption du procès-verbal et suivi 19 janvier 2022**

Le procès-verbal est proposé par Linda Tremblay et appuyé par Marie-Hélène Mandeville.

- Suivis
- Les livrets thématiques d'aide aux leçons pour les parents ont été remis au directeur. Des discussions ont lieu concernant la distribution de ces feuillets

en format papier ou numérique. Janie Deslongchamps mentionne qu'il est moins intéressant de lire lorsque le format est numérique. Il serait plus efficace de résumer ces feuillets. Une diffusion sur le site web de l'école est envisagée, comme ce qui a été fait pour la page « Vers la maternelle ».

➤ Suivi Mesure aide aux parents

Poursuite des discussions sur la façon dont ce montant peut être dépensé.

Anne Perigny évoque l'idée d'un 5 à 7 enseignants/parents. La présence d'enseignants permettrait d'attirer davantage de parents et du café et des collations pourraient être offerts.

Des discussions ont lieu autour de la préparation à l'école et du rôle des parents. Des rencontres sur le thème de l'organisation pourraient avoir lieu, où les enseignants donnent conseils et trucs. Nous discutons de la possibilité d'impliquer la Maison des familles.

Les parents du conseil d'établissement pourraient partager des formules gagnantes.

L'objectif serait d'organiser une rencontre d'ici la fin de l'année. Cela permettrait de vérifier l'intérêt et de préparer l'année prochaine.

#### 4. Mot du public

Aucun

#### 5. Mot de la présidente

Pour information :

➤ Montant des campagnes de financement

- Suivi Campagnes de financement (TOTAL : 1366,13\$)
- Bôsapin : 331.32\$
- Studio La Pomme Verte : 387.87\$
- Ristournes Recette en pot : 596,94\$
- Don d'un parent : 50.00\$

➤ Stratégie contribution volontaire.

La prochaine campagne de financement proposée sera une contribution volontaire de la part des parents.

Les dons récoltés pourraient être déposés par les parents par le biais des institutions financières.

Des vérifications seront faites afin de vérifier la faisabilité. Si ce n'est pas possible, les chèques et les montants en argent comptant devront être remis au secrétariat.

Afin d'encourager les parents à faire un don, Monsieur Jessy produira des capsules avec les enfants qui seront envoyées par courriel et déposées sur YouTube.

On prévoit lancer cette campagne de financement en avril, pour une durée de 2 semaines. Le document présentant la proposition sera envoyé aux parents (en format papier).

Un cadeau artistique fabriqué par les enfants sera remis aux familles qui feront un don (semis, signets, napperons, bougies, etc.)

Le projet sera finalisé lors du prochain CÉ le 30 mars.

## 6. Mot de la direction

Pour information :

- COVID-19 : dernières nouvelles

Au retour de la relâche scolaire, il n'y aura plus de masques en classe, mais le port du masque sera requis lors des déplacements et dans les aires communes. Les parents sont responsables et gardent leurs enfants à la maison lorsqu'ils ont des symptômes.

- Groupe Facebook non officiel de l'école

Un commentaire non constructif a été fait sur un groupe Facebook regroupant des parents de l'école. Les parents du Conseil d'établissement sont invités à diriger les parents à la direction s'ils sont témoins de tels commentaires.

- Rapport annuel à remplir

Le centre de service demande au directeur et à la présidente de remplir un rapport annuel avec les dates d'adoption de chaque mesures/plan/politiques à adopter.

- Statut cour d'école

Recouvrement des butes : le centre de service a ajouté une somme pour la réalisation de cette phase du projet. L'entrepreneur aura jusqu'au 15 août pour réaliser le projet, qui nécessite trois semaines de travail. Les butes seront recouvertes de gazon synthétique.

La prochaine étape avec le comité cour d'école sera de repenser la cour. Cela permettra d'alimenter les discussions à la Fondation.

- Pour approbation ou adoption :

- Studio La Pomme Verte en 2022-2023

Cette option offre un très bon service et une ristourne. Toutefois, les enseignants n'ont pas accès à leurs photos en format numérique. Une demande auprès du studio pourrait être faite.

Reconduction du contrat adopté à l'unanimité.

- Photo scolaire : proposition pour le jeudi 22 septembre 2022

Date adoptée à l'unanimité.

- Horaire pour l'an prochain

L'horaire proposé pour adoption est le même que celui de l'année 2021-2022, à la différence que les enfants de la maternelle termineront à la même heure que les autres cycles afin de faciliter le départ des fratries.

L'horaire du mercredi permet aux enseignants d'avoir le temps de discuter avec les personnes-ressources, de rencontrer les collègues de cycles et d'autres cycles.

L'horaire est adopté à l'unanimité.

➤ Grille-matière 2022-2023

Présentation de la grille-matière. La répartition proposée est la même en 2022-2023 qu'en 2021-2022.

La musique est la spécialité offerte en arts.

Au 3<sup>e</sup> cycle, le régime pédagogique prévoit 2 heures d'éducation physique. La grille prévoit actuellement 1,5h. Une vérification sera faite.

L'approbation est reportée au prochain Conseil d'établissement.

➤ Sorties au printemps

Sortie le 8 avril du 2<sup>e</sup> cycle à la centrale Hydro-Québec de Beauharnois et à l'Électrium en autobus scolaire. L'école absorbe tous les frais. Trois enseignants titulaires accompagneront les enfants.

Sortie le 28 avril du 3<sup>e</sup> cycle au Musée des Beaux-Arts en transport en commun. Trois enseignantes et des parents bénévoles accompagneront les enfants. Les enfants visiteront le musée et auront par la suite une activité de sculpture.

Sortie les 14 et 16 mars du 3<sup>e</sup> cycle en ski de fond au parc national du Mont-Saint-Bruno en autobus scolaire. L'école absorbe tous les frais. L'activité se déroulera le matin avec une possibilité de dîner sur place.

Les activités sont proposées par Marie-Hélène Mandeville et appuyées par Linda Tremblay.

➤ Éducation à la sexualité

Au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, les enseignants ont commencé à parler du sujet.

Au 1<sup>er</sup> cycle, le programme est enseigné.

Tous les contenus abordés sont prescrits. Un message est envoyé à tous les parents par la direction une semaine avant qu'il y ait une période d'enseignement.

Marie-Hélène Mandeville propose, Valérie Contant appuie.

<b>7. Mot de la représentante des enseignant.e.s</b>
--

**8. Mot du/de la représentant.e du service de garde**

Aucun

**9. Mot du/de la représentant.e de la Fondation**

Un don de 50 000\$ de la Caisse populaire a été collecté, à condition que la Fondation reçoive d'autres montants provenant d'autres entreprises.

**10. Mot du/de la représentant.e au Comité des parents – région Est**

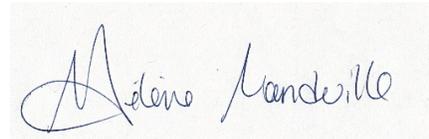
Une nouvelle directrice générale à la CSSDM a été nommée, madame Isabelle Gélinas. Elle a présenté une nouvelle vision du Centre de services scolaire.

**11. Varia**

Aucun

**12. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 20h01.



4 avril 2022

